Image not found or type unknown

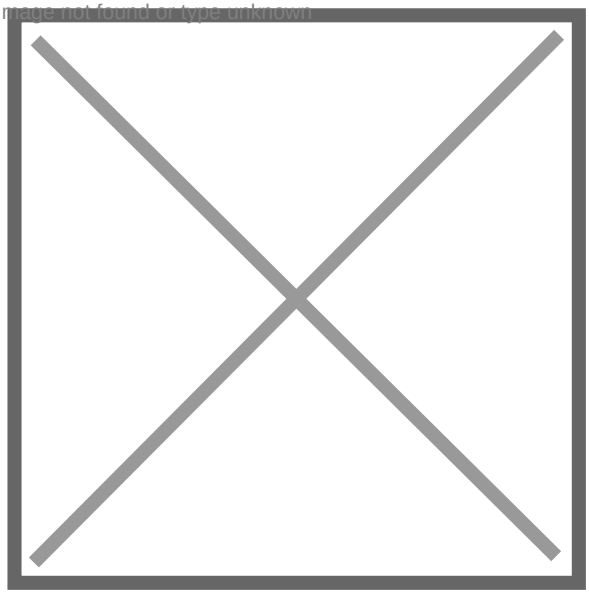

Saisie vehicule par crédit fiat

Par **Helene38**, le **23/11/2012** à **21:25**

bonjour,ma question conserne un credit fait chez 1 concessionnaire fiat et ma banque ma couper tout les vivre de ce faite je ne pouvais plus payé mes dettes car il ont bloqué mon salaire total de ce faite j'ai prit du retard dans mes échéances et a ce jour le credit fiat veut me saisir mon véhicule sans m'avoir fait de courriers juste des menaces par telephone et ma simplement dit par telephone qu'ils ont rompu mon contrat que j'ai depuis plus d'un an et qu'il ne veulent pas passé par le tribunal pour ne pas perdre leur temps que puis je faire car dans quelque s jours un camion doit venir saisir ma voiture alors que j'ai envoyé de l'argent par mandat pour prouvé ma bonne foi de payé mes dettes merci

Par **Helene38**, le **23/11/2012** à **22:32**

Aidez moi s il vous plait

Par **Justice38**, le **24/11/2012** à **11:26**

Bonjour vous pouvez déposer plainte aupres de la gendarmerie ou du procureur de la République car les appels téléphoniques peuvent constituer un harcelement sanctionné par l article 222- 16 du code pénal

N hésitez pas à porter plainte au plus vite

Cordialement

Par **Helene38**, le **26/11/2012** à **09:45**

Bonjour j'ai été à la gendarmerie pour un dépot de plainte pour harcelement telephonique mais le gendarme qui m'a reçu n'a pas voulut prendre ma plainte disant que les sociétés de recouvrement resté dans la légalité vu qu'il ne dépasse pas la limite d'appels.Je ne sais quoi faire a ce jour,cordialement.

Par **Helene38**, le **06/12/2012** à **23:14**

bonjour ma question conserne toujours ce crédit fiat j'ai fais 1 lettre pour le harcellement auprès du procureur et 1 lettre au siège du crédit fiat aucune réponse de leur part par contre le service de recouvrement qui me harcelle au téléphone m'envoi des courriers anti dater du 22 novembre me disant que des propositions amiable sont évoquer de leur part or toute ces lettres je les reçois le 06 décembre posté au 03 décembre.Il me semble qu'il y a la un sérieux problème car même leur courriers ne comporte pas la bonne date.Ma question est de savoir quelle est leur avantages au société de recouvrements ont t'ils des primes ou autre quand il obtiennent gain de cause auprès des créditeurs??merci pour une réponse urgente.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés